

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Convention d'objectifs entre la Ville et l'association Animathèque - Maison des jeunes et de la culture de Sceaux

Séance du 8 décembre 2023

Convocation du 1^{er} décembre 2023

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-trois, le huit décembre à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le premier décembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

MM. Philippe Laurent, Jean-Philippe Allardi, Mmes Florence Presson, Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mmes Monique Pourcelot, Roselyne Holuigue-Lerouge, MM. Christian Lancrenon, Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mmes Sabine Ngo Mahob, Sakina Bohu, Axelle Poullier, Claire Vigneron, Catherine Palpant, Nadine Lacroix, MM. Hugues Ossart, Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin, M. Numa Isnard

Etaient représentés :

M. Emmanuel Goujon par Mme Florence Presson,
Mme Corinne Deleuze par M. Jean-Pierre Riotton,
M. Konstantin Schallmoser par M. Patrice Pattée

Etaient absents :

M. Francis Brunelle,
M. Théophile Touny

Secrétaire de séance :

M. Hugues Ossart

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 8 décembre 2023

OBJET : Convention d'objectifs entre la Ville et l'association Animathèque - Maison des jeunes et de la culture de Sceaux

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Florence Presson,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Après en avoir délibéré, à la majorité (2 votes contre : MM. Xavier Tamby, Numa Isnard) ; MM. Philippe Laurent, Jean-Philippe Allardi, Mmes Isabelle Drancy, Claire Vigneron, Catherine Palpant ayant quitté la salle.

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec l'association Animathèque - Maison des jeunes et de la culture de Sceaux pour la période 2024 à 2027.

AUTORISE le maire à la signer.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Philippe Laurent

le secrétaire de séance

Lucile Isnard